

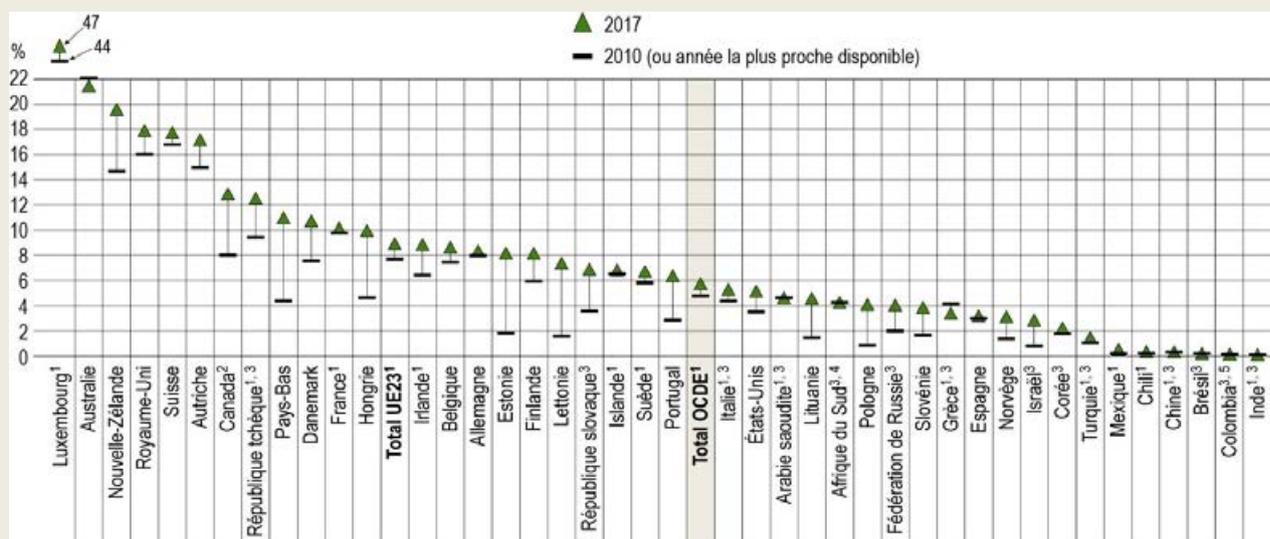
Indicateur B6. Quel est le profil des étudiants en mobilité internationale ?

Faits marquants

- Dans l'ensemble, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale a augmenté de 2 points de pourcentage dans les pays de l'OCDE entre 2010 et 2017. Durant cette période, ledit pourcentage a augmenté dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles, en particulier en Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas.
- Dans l'ensemble, les pays anglophones sont les plus attractifs pour les étudiants en mobilité internationale. L'Australie, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni accueillent ensemble plus de 40 % des étudiants en mobilité dans tous les pays membres et partenaires de l'OCDE. L'Allemagne, la Fédération de Russie et la France comptent parmi les autres principaux pays de destination.
- Les Asiatiques forment le plus gros contingent d'étudiants en mobilité internationale en formation tertiaire (tous niveaux d'enseignement confondus) et représentaient 56 % de l'effectif total d'étudiants en mobilité dans les pays de l'OCDE en 2017. Deux tiers des étudiants asiatiques convergent vers cinq pays seulement : l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni. Les étudiants européens préfèrent rester dans l'Union européenne (UE) ; ils représentent 24 % des étudiants en mobilité dans l'ensemble des pays de destination de l'OCDE, mais 42 % dans les pays de destination de l'OCDE membres de l'UE.

Graphique B6.1. Mobilité entrante des étudiants dans l'enseignement tertiaire en 2010 et 2017

Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire



1. Années de référence : 2013 et 2017.

2. Années de référence : 2012 et 2017.

3. Pourcentage d'étudiants étrangers, et non en mobilité internationale.

4. Années de référence : 2013 et 2016.

5. Années de référence : 2014 et 2017.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale en 2017.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978474>

Contexte

Pour les jeunes adultes en formation dans l'enseignement tertiaire, étudier à l'étranger est une expérience distinctive majeure, et la mobilité internationale des étudiants suscite un intérêt croissant chez les responsables politiques depuis quelques années. Étudier à l'étranger offre la possibilité d'accéder à un enseignement de haute qualité, d'acquérir des compétences qui ne sont pas forcément enseignées dans le pays d'origine et de se rapprocher d'un marché du travail où le rendement de la formation est plus élevé. C'est aussi un moyen d'accroître l'employabilité sur des marchés d'emploi de plus en plus mondialisés. Découvrir d'autres sociétés et améliorer leurs compétences linguistiques, en particulier en anglais, font aussi partie de leurs motivations.

Pour les pays d'accueil, les étudiants en mobilité internationale peuvent être une source importante de revenus et avoir un énorme impact sur l'économie et l'innovation. Les étudiants en mobilité internationale paient souvent des frais de scolarité plus élevés que les ressortissants nationaux (voir l'indicateur C5) et s'acquittent de frais d'inscription plus élevés qu'eux dans certains pays. Ils contribuent aussi à l'économie locale par leur consommation durant leur séjour. À plus long terme, les individus très instruits sont susceptibles d'intégrer le marché du travail local et de contribuer à l'innovation et à la croissance économique.

Attirer les étudiants internationaux, en particulier s'ils restent après leurs études, est un moyen de puiser dans le réservoir mondial de talents, de compenser de plus faibles capacités aux niveaux inférieurs d'enseignement, de favoriser l'innovation et le développement des systèmes de production et, dans de nombreux pays, d'atténuer l'impact du vieillissement sur l'offre de main-d'œuvre qualifiée (OCDE, 2018^[1]). Cette stratégie risque toutefois d'évincer les ressortissants nationaux des établissements où les frais de scolarité dépendent de la nationalité des étudiants et qui pourraient préférer accueillir des étudiants qui rapportent davantage grâce à des frais de scolarité plus élevés.

Dans les pays d'origine, la mobilité internationale des étudiants peut être considérée comme une perte de talents (ou une « fuite des cerveaux »). Pourtant, les étudiants mobiles contribuent à l'acquisition du savoir, à la modernisation des technologies et au renforcement des capacités dans leur pays d'origine, pour autant qu'ils y reviennent après leurs études ou qu'ils entretiennent à distance des liens forts avec leurs compatriotes sur place. Les étudiants internationaux acquièrent des connaissances tacites lors d'interactions informelles et peuvent permettre à leur pays d'origine d'intégrer les réseaux mondiaux du savoir. Selon certaines études, les étudiants qui partent à l'étranger sont une bonne variable prédictive de flux futurs de scientifiques en sens contraire, preuve d'un mouvement significatif de main-d'œuvre qualifiée entre les pays, ce que l'on appelle également « la circulation des cerveaux » (Appelt et al., 2015^[2]). De plus, la mobilité des étudiants semble façonner plus profondément les réseaux internationaux de coopération scientifique que la proximité linguistique, géographique ou scientifique.

La course aux talents se mondialise et s'intensifie, ce qui pousse les établissements d'enseignement à puiser dans un vivier plus riche d'étudiants talentueux afin d'accroître leur réputation et leurs recettes (Hénard, Diamond et Roseveare, 2012^[3]). La popularité des classements internationaux d'universités a accentué la perception d'un écart de qualité entre établissements (Perkins et Neumayer, 2014^[4]). Dans le cadre de leur stratégie d'internationalisation, davantage d'établissements créent des campus satellites ou des formations à double diplôme, revoient leurs critères d'admission d'étudiants étrangers, modifient leurs programmes pour dispenser leurs cours en langue étrangère ou proposent des cours en ligne et des stages internationaux. Les activités internationales des établissements d'enseignement se sont donc non seulement intensifiées et diversifiées, mais elles sont aussi devenues plus complexes.

Autres faits marquants

- Le nombre d'étudiants en formation tertiaire à l'étranger a considérablement augmenté en quelques décennies, passant de 2 millions en 1998 à 5,3 millions en 2017. En 2017, 3,7 millions d'étudiants sont partis à l'étranger, dans un pays de l'OCDE, soit 6 % de plus qu'en 2016.
- Les étudiants sont plus mobiles aux niveaux supérieurs d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les étudiants en mobilité internationale représentent seulement 3 % de l'effectif total en formation de cycle court et 4 % de l'effectif total en licence, mais 22 % de l'effectif en doctorat.

Analyse

Évolution du nombre d'étudiants en mobilité internationale

Dans l'OCDE, la migration des étudiants reste dynamique, mais la mobilité internationale des étudiants se consolide aussi dans les pays en développement (voir l'encadré B6.1). Cet indicateur porte à la fois sur les étudiants en mobilité internationale (ceux partis à l'étranger dans la seule intention d'y faire des études) et sur les étudiants étrangers (ceux qui n'ont pas la nationalité du pays où ils sont en formation), dont le nombre est utilisé dans certains pays comme indicateur du nombre d'étudiants en mobilité internationale (voir la section « Définitions »).

La concentration relative des étudiants étrangers et en mobilité internationale aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire est révélatrice de la variation de l'attractivité des cursus entre les pays. Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale présents dans un pays s'évalue à l'aune de leur pourcentage dans l'effectif total d'étudiants de l'enseignement tertiaire. Il s'établit à 6 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, mais est égal ou supérieur à 10 % dans un tiers environ des pays de l'OCDE. Les étudiants en mobilité internationale représentent au moins 15 % de l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire en Australie, en Autriche, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, et leur pourcentage est le plus élevé au Luxembourg (47 %) et en Australie (21 %). Le pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est le plus élevé en République slovaque (7 %) et en République tchèque (13 %).

Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale a augmenté de 0.4 point de pourcentage entre 2010 et 2013 et de 1.6 point de pourcentage entre 2013 et 2017, mais la croissance de cet effectif varie sensiblement entre les pays. Entre 2010 et 2017, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale a augmenté dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles. Il a légèrement diminué en Australie (1 point de pourcentage), mais reste élevé. Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale a augmenté de 3 points de pourcentage au moins durant la même période (voir le graphique B6.1) dans plus de la moitié de ces pays, en particulier aux Pays-Bas (de 7 points de pourcentage), en Estonie et en Lettonie (de 6 points de pourcentage), ainsi qu'en Hongrie et en Nouvelle-Zélande (de 5 points de pourcentage). Il a le plus augmenté, de 2 points de pourcentage au moins, entre 2013 et 2017 en Irlande, au Luxembourg et en République tchèque parmi les pays dont les données portent sur une période plus courte.

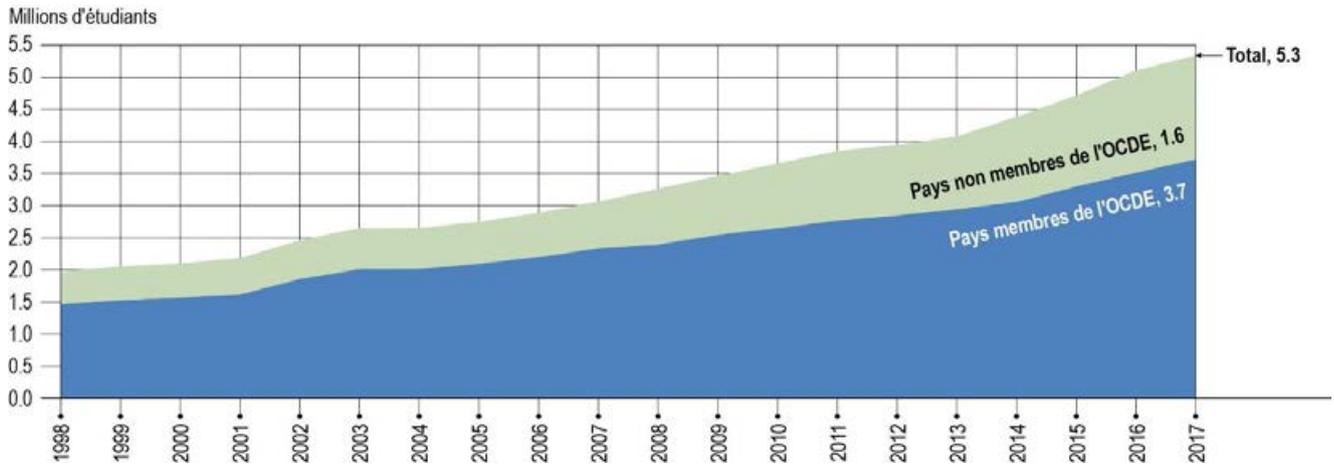
L'analyse des tendances à plus long terme révèle que le nombre d'étudiants en mobilité inscrits en formation tertiaire a fortement augmenté dans le monde au cours des deux dernières décennies. Il est passé de 2 millions en 1998 à 5.3 millions en 2017, soit un taux moyen de croissance de 5 % par an dans les pays de l'OCDE et de 6 % par an dans les pays tiers. Cette augmentation a été constante ; les pays ont enregistré les pourcentages les plus élevés en 2002-03 et en 2014-16, et une légère stabilisation des tendances à long terme en 1999, 2004 et 2012 (voir le graphique B6.2). Toutefois, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a recommencé à augmenter fortement en 2014 (de 7 %, par rapport à 2013) et durant les années suivantes, avec une hausse annuelle de 8 % en 2015 et en 2016. Cette croissance a été un peu plus modérée la dernière année dont les données sont disponibles (5 % entre 2016 et 2017).

L'effectif d'étudiants étrangers a augmenté sous l'effet de divers facteurs internes ou externes d'incitation (les encourageant à quitter leur pays) ou d'attraction (les encourageant à se rendre à l'étranger) (UNESCO, 2013^[5]). La demande de compétences dans des économies de plus en plus basées sur le savoir et l'innovation a dopé la demande de diplômés de l'enseignement tertiaire dans le monde, alors que les systèmes d'éducation n'ont toujours pas évolué à un rythme suffisamment rapide pour y répondre à l'échelle nationale. L'enrichissement des économies émergentes a incité les jeunes issus d'une classe moyenne en plein essor à rechercher des possibilités de formation à l'étranger. Dans le même temps, des facteurs économiques (les tarifs des vols internationaux), technologiques (la possibilité de garder le contact grâce à Internet et aux médias sociaux) et culturels (l'emploi de l'anglais comme langue de travail et d'enseignement) ont largement contribué à démocratiser la mobilité internationale et à la rendre moins irréversible que par le passé.

La plupart des pays ont engagé des réformes pour réduire les obstacles à la migration des individus plus qualifiés au-delà des objectifs de formation et participent à des programmes qui financent l'afflux, le départ ou le retour des étudiants. Les conditions de mobilité (à court ou long terme) varient, mais la plupart des programmes ciblent principalement les étudiants et les chercheurs avant et après le doctorat.

Graphique B6.2. Croissance des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement tertiaire dans le monde entier (1998 à 2017)

Nombre d'étudiants étrangers ou en mobilité internationale scolarisés dans des pays membres de l'OCDE ou non



Remarque : Les sources des données utilisent des définitions similaires, permettant donc leur combinaison. Les données manquantes ont été imputées sur la base des données les plus proches pour éviter que des lacunes dans la couverture des données ne donnent lieu à des ruptures de séries chronologiques.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Autres pays non membres de l'OCDE et années antérieures à 2013 : Institut de statistique de l'UNESCO. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978493>

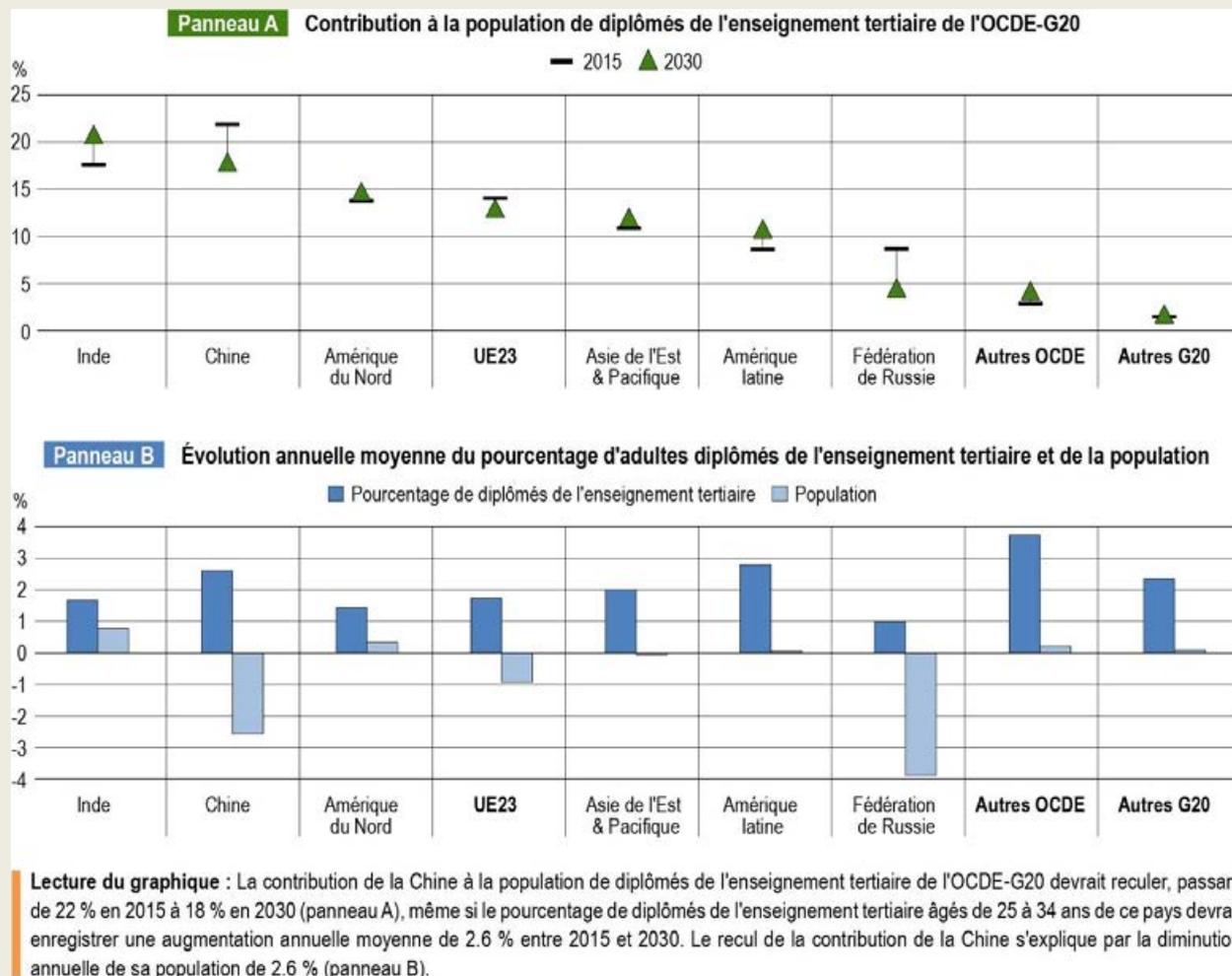
Encadré B6.1. Évolution de l'effectif international de diplômés

Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté chez les 25-34 ans dans les pays de l'OCDE et du G20 au cours de la dernière décennie et devrait continuer à augmenter dans les 15 prochaines années. Les pays à la traîne devraient enregistrer la plus forte hausse et rattraper leur retard, tandis que les pays où l'effectif de diplômés de l'enseignement tertiaire est déjà important devraient marquer le pas. Si les tendances actuelles se confirment, l'Inde et la République populaire de Chine pourraient se distinguer par un vivier particulièrement important de jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les pays de l'OCDE et du G20, malgré la baisse prévue de l'effectif de jeunes en Chine.

Comme le montre le graphique B6.a, il est possible de prévoir la contribution régionale au vivier de jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire des pays de l'OCDE et du G20 d'ici 2030 sur la base de l'évolution prévue du niveau de formation et des projections démographiques. La Chine et l'Inde, dont la part dans l'effectif de jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire s'élevait à 40 % en 2015, devraient conserver leur rang dans l'ensemble. La contribution de la Chine devrait diminuer de 4 points de pourcentage durant la prochaine décennie, essentiellement à cause de la décroissance démographique, mais celle de l'Inde devrait sensiblement augmenter. Les pays d'Amérique latine, où 20 % des jeunes étaient diplômés de l'enseignement tertiaire en 2015, devraient enregistrer une croissance particulièrement soutenue (de plus de 2,5 % par an).

Par contraste, c'est en Fédération de Russie et dans les pays d'Amérique du Nord que la croissance devrait être la moins forte.

Graphique B6.a. Projection des contributions des différentes régions à la population mondiale de diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 34 ans (2015 à 2030)



Les pays et régions sont classés par ordre décroissant de la projection de leur contribution à la population de diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 34 ans de l'OCDE-G20 en 2030.

Source : OCDE (2018^[6]) « Diplômés de l'enseignement tertiaire : Quelles évolutions ? », Les indicateurs de l'éducation à la loupe, n° 61, <https://doi.org/10.1787/1a4e9f01-fr>.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978569>

Profil des étudiants en mobilité internationale

Les étudiants sont plus susceptibles de voyager à l'étranger pour accéder à des niveaux supérieurs d'enseignement. Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire augmente avec le niveau d'enseignement dans la quasi-totalité des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les

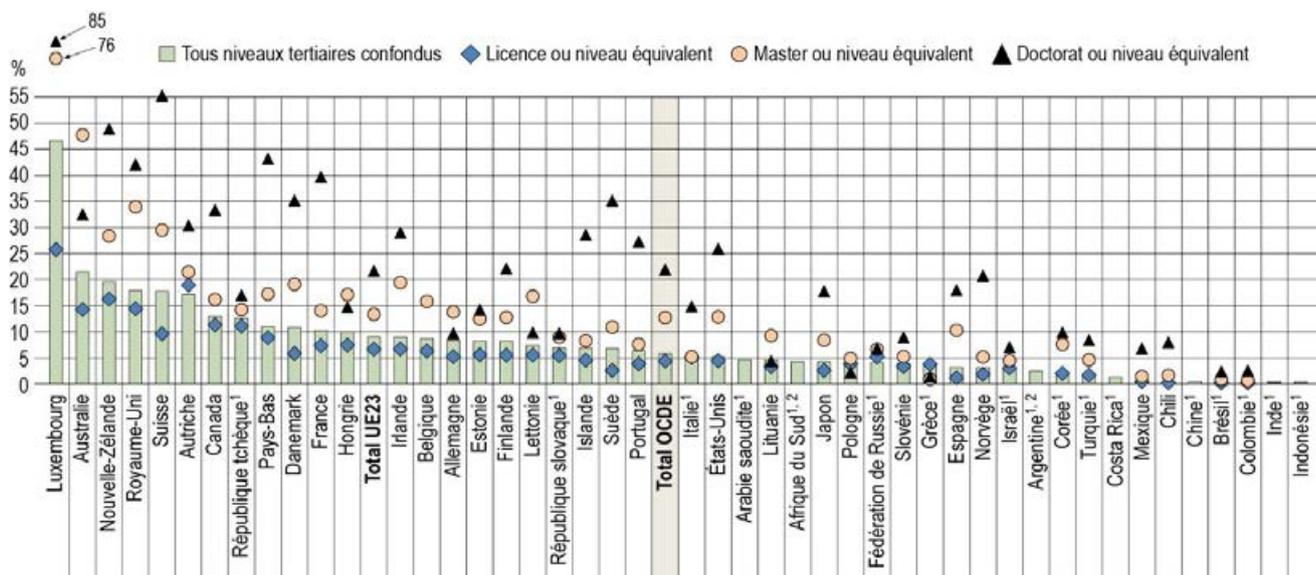
étudiants en mobilité internationale représentent 6 % de l'effectif total de l'enseignement tertiaire, mais 22 % de l'effectif total de doctorants.

En licence, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale reste relativement peu élevé (moins de 5 % dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles). Toutefois, l'enseignement s'internationalise davantage en licence dans quelques pays. Plus de 15 % des étudiants de licence sont en mobilité internationale en Autriche, au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande (voir le graphique B6.3).

Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale augmente nettement en master. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 13 % des étudiants sont en mobilité internationale ou étrangers à ce niveau d'enseignement. Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale passe au moins du simple au double entre la licence et le master dans près de deux tiers des pays de l'OCDE. Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale est au moins quatre fois plus élevé en master qu'en licence au Chili, en Espagne et en Suède. À l'autre extrême, la Grèce semble relativement moins attractive aux yeux des étudiants en master, car le pourcentage d'étudiants étrangers y est un peu moins élevé en master qu'en licence (voir le graphique B6.3).

Graphique B6.3. Mobilité entrante des étudiants dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement (2017)

Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire



Remarque : La catégorie « Tous niveaux tertiaires confondus » inclut les programmes tertiaires de cycle court, qui ne font pas l'objet d'une catégorie distincte dans ce graphique.

1. Pourcentage d'étudiants étrangers, et non en mobilité internationale.

2. Année de référence : 2016.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE (2019), tableau B6.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978512>

Les étudiants en mobilité internationale sont nettement plus nombreux en doctorat dans les pays de l'OCDE, en particulier en France, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse, où 40 % au moins des doctorants viennent de l'étranger. Au Luxembourg et en Suisse, on compte plus d'étudiants en mobilité internationale que de ressortissants nationaux en doctorat (respectivement 85 % et 55 % des doctorants viennent de l'étranger). On compte davantage d'étudiants en mobilité internationale en doctorat qu'en

master dans la plupart des pays, mais l'inverse s'observe dans un certain nombre de pays. C'est particulièrement frappant en Allemagne (14 % en master, contre 10 % en doctorat), en Australie (48 %, contre 32 %), en Hongrie (17 %, contre 15 %), en Lettonie (17 %, contre 10 %), en Lituanie (9 %, contre 4 %), et en Pologne (5 %, contre 2 %) (voir le graphique B6.3).

Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire

En 2017, les pays de l'OCDE ont accueilli 3.7 millions d'étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire. Les effectifs et les flux de ces étudiants restent très concentrés dans le monde, et les choix de destination sont fortement influencés par des tendances historiques.

Identifier les facteurs déterminants de la mobilité internationale des étudiants est essentiel pour concevoir des politiques efficaces en vue d'encourager la circulation de la main-d'œuvre qualifiée. La mobilité des étudiants est stimulée par des différences de capacité entre les systèmes d'éducation (par exemple, le manque d'établissements d'enseignement dans les pays d'origine ou le prestige des établissements d'enseignement dans les pays de destination). Elle est également dopée par la variation du rendement de l'élévation du niveau de formation ou de l'amélioration des compétences entre les pays d'origine et les pays de destination. Parmi les facteurs économiques, citons les performances économiques plus élevées dans les pays de destination, les taux de change, le coût plus abordable de la mobilité (grâce à des frais de scolarité moins élevés ou à des aides au titre de l'éducation plus élevées, par exemple) et la meilleure qualité de l'instruction dans les pays de destination. De plus, la décision d'étudier à l'étranger peut être prise pour des raisons autres qu'économiques, par exemple la stabilité politique ou la proximité culturelle et religieuse entre les pays d'origine et de destination (Guha, 1977^[7] ; Weisser, 2016^[8] ; UNESCO, 2013^[9]).

Appliquer des frais de scolarité appropriés reste l'une des questions les plus débattues de la politique de l'éducation, d'autant que les responsables politiques cherchent à accroître les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur et à améliorer l'équité de l'éducation. Le coût des études à charge des individus varie sensiblement entre les pays, à cause des différences dans le modèle de financement des établissements d'enseignement tertiaire et dans les aides financières publiques accordées aux étudiants de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C5).

Les étudiants en mobilité internationale tiennent compte de l'idée qu'ils se font de la qualité de l'enseignement et de la réputation des établissements lorsqu'ils choisissent leur pays de destination (Abbott et Silles, 2016^[9]). Les pays où les établissements d'enseignement en bonne position dans les classements internationaux sont nombreux figurent parmi les destinations les plus prisées par les étudiants en mobilité internationale. Dans le monde entier, les étudiants sont de plus en plus conscients des différences de qualité entre les systèmes d'enseignement tertiaire, car les classements internationaux des universités sont largement diffusés. Parallèlement, la capacité d'attirer des étudiants en mobilité internationale est devenue un critère d'évaluation de la performance et de la qualité des établissements. Comme les gouvernements cherchent à encourager l'internationalisation de l'enseignement supérieur, ils ont revu leurs accords de performance avec les établissements et tiennent désormais compte entre autres de l'afflux d'étudiants en mobilité internationale pour calculer les budgets alloués aux universités.

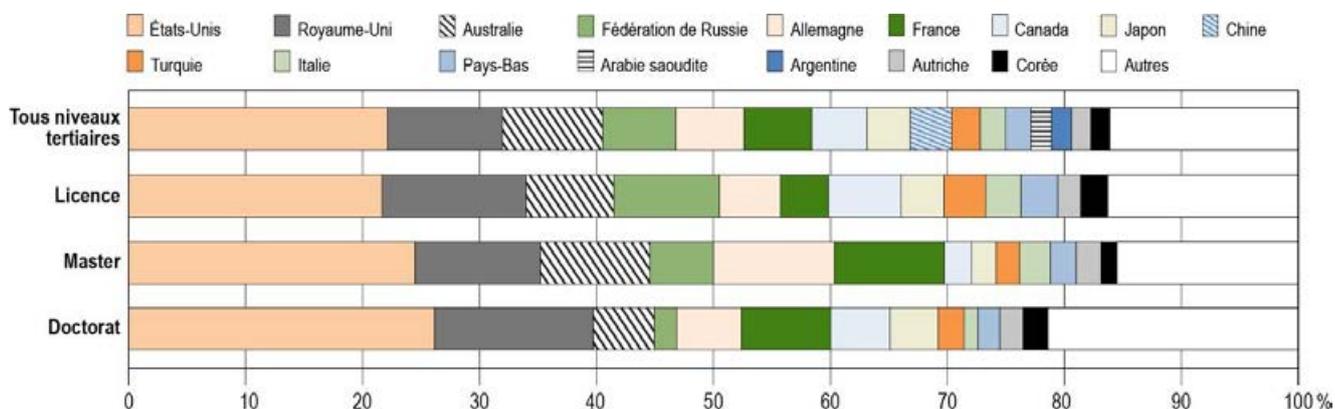
Principaux pays d'origine et d'accueil des étudiants en mobilité internationale dans des pays de l'OCDE

L'anglais est la langue véhiculaire par excellence à l'heure de la mondialisation : plus d'une personne sur quatre le parle dans le monde (Sharifian, 2013^[10]). Il n'est pas surprenant de constater que dans l'ensemble, les pays anglophones attirent le plus les étudiants : quatre d'entre eux accueillent plus de 40 % des étudiants en mobilité internationale dans les pays membres et partenaires de l'OCDE. Les États-Unis sont en tête du classement des destinations des étudiants en mobilité internationale en formation tertiaire dans l'OCDE. Sur les 3.7 millions d'étudiants en mobilité internationale dans l'OCDE, 985 000 ont choisi les États-Unis. Après les États-Unis, viennent le Royaume-Uni (qui accueille 436 000 étudiants en mobilité internationale), l'Australie (381 000) et le Canada (210 000) parmi les pays anglophones (voir le graphique B6.4). Les États-Unis s'arrogent 22 % du

marché international de l'éducation dans les pays membres et partenaires de l'OCDE (et accueillent environ 18 % de l'effectif mondial d'étudiants en mobilité internationale). La part de marché de l'Australie et du Royaume-Uni est comprise entre 9 % et 10 % et celle du Canada atteint 5 %, parmi les pays membres et partenaires de l'OCDE. La part de marché est encore plus importante en doctorat aux États-Unis, qui accueillent 26 % de l'effectif total de doctorants en mobilité internationale dans des pays membres et partenaires de l'OCDE.

Graphique B6.4. Parts du marché international de l'éducation (2017)

Étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans chaque pays de destination, en pourcentage de l'ensemble des effectifs d'étudiants en mobilité dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE



Remarque : La catégorie « Tous niveaux tertiaires confondus » inclut les programmes tertiaires de cycle court, qui ne font pas l'objet d'une catégorie distincte dans ce graphique. Année de référence : 2016 pour l'Afrique du Sud et l'Argentine.

Les pays sont classés par ordre décroissant des flux d'entrée d'étudiants étrangers/en mobilité internationale en pourcentage des effectifs totaux d'étudiants en mobilité dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE.

Source : OCDE (2019), tableau B6.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978531>

L'Union européenne est une autre région majeure de destination : les 23 pays de l'OCDE également membres de l'UE (UE23) accueillent en effet 1.7 million d'étudiants en mobilité internationale. Après le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France sont des pays majeurs de destination pour les étudiants en mobilité internationale (les deux pays en accueillent chacun 260 000), loin devant l'Italie (98 000), les Pays-Bas (96 000) et l'Autriche (74 000). L'Allemagne et la France accueillent 6 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale dans des pays membres et partenaires de l'OCDE (soit environ 5 % de l'effectif mondial). Ils en accueillent davantage en master : les deux pays accueillent entre 9 % et 10 % de l'effectif d'étudiants en mobilité en master dans des pays membres et partenaires de l'OCDE en 2017 (voir le tableau B6.3). La Fédération de Russie est également une destination majeure, avec 278 000 étudiants venus de l'étranger, soit 6 % de l'effectif d'étudiants en mobilité dans des pays membres et partenaires de l'OCDE tous niveaux de l'enseignement tertiaire confondus et 9 % de cet effectif en licence.

Le Japon est la destination la plus prisée d'Asie parmi les pays membres et partenaires de l'OCDE : il accueille 164 000 étudiants en mobilité internationale, un peu plus que la Chine (157 000 étudiants étrangers) ; les deux pays s'arrogent environ chacun 4 % du marché de l'éducation internationale dans les pays membres et partenaires de l'OCDE et environ 3 % du marché mondial. Enfin, l'Argentine est la destination la plus prisée en Amérique latine : elle accueille 2 % de l'effectif d'étudiants en mobilité dans les pays membres et partenaires de l'OCDE (voir le graphique B6.4).

Encadré B6.2. Mobilité des crédits dans les pays européens membres de l'OCDE

Les initiatives supranationales, nationales, régionales et locales ainsi que celles prises par des établissements ont aussi contribué à favoriser la mobilité internationale. En 2011, l'Union européenne (UE) s'est fixé l'objectif ambitieux d'accroître de 20 % d'ici 2020 le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur ayant suivi une partie de leurs études ou de leur formation à l'étranger (Conseil de l'Union européenne, 2011^[11]).

Tableau B6.a. Mobilité des crédits dans les pays européens membres de l'OCDE (2017)

	Pourcentage de diplômés nationaux bénéficiant d'une mobilité de crédits	Pourcentage de diplômés bénéficiant d'une mobilité de crédits, selon la durée de leur séjour		Diplômés bénéficiant d'une mobilité de crédits (au moins 3 mois ou 15 crédits ECTS)					Pourcentage de titulaires d'un master ou d'un doctorat parmi les diplômés bénéficiant d'une mobilité de crédits
		Moins de 3 mois (ou 15 crédits ECTS)	Au moins 3 mois (ou 15 crédits ECTS)	Répartition selon le type de mobilité des crédits		Répartition selon le régime de mobilité des crédits			
				Études ou études combinées avec un stage	Stage	Dans le cadre de programmes de l'UE (ERASMUS ou autres)	Dans le cadre d'autres programmes internationaux/nationaux	Autres programmes	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE									
Pays									
Autriche	17	19	81	77	23	58	19	23	55
République tchèque	10	16	84	m	m	85	1	14	67
Danemark	12	m	m	m	m	21	39	40	40
Finlande	22	11	89	85	15	57	9	35	36
France	m	m	m	m	m	29	16	55	65
Allemagne	13	m	m	81	19	47	7	47	43
Grèce	2	m	m	m	m	99	1	0	3
Hongrie	4	m	m	m	m	95	4	1	52
Italie	10	m	m	m	m	76	20	4	61
Lettonie	9	4	96	100	a	96	3	1	20
Lituanie	9	15	85	85	15	83	16	0	24
Luxembourg	36	a	100	100	a	81	19	0	12
Pays-Bas	28	m	m	70	30	37	12	50	27
Norvège	10	a	100	m	m	3	83	14	44
Portugal	8	m	m	87	13	90	9	1	33
République slovaque	5	54	46	91	9	93	5	3	69
Slovénie	3	16	84	66	34	95	4	1	40
Espagne	9	7	93	m	m	86	14	0	23
Suède	14	6	94	m	m	28	35	37	50
Suisse	14	23	77	80	20	40	31	29	48
Royaume-Uni	7	38	62	76	24	50	0	50	8
Economies									
Comm. flamande (Belgique)	9	18	82	m	m	65	5	30	31
Moyenne	12	16	84	m	m	64	16	20	39

Remarque : Les crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System [Système européen de transfert et d'accumulation de crédits]) se basent sur la charge de travail nécessaire aux étudiants pour atteindre les résultats d'apprentissage escomptés. Soixante crédits correspondent à une année complète d'études ou de travail. Dans une année académique standard, ces 60 crédits se subdiviseraient en général en plusieurs sous-unités.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978455>

L'UE a déjà commencé à harmoniser l'enseignement supérieur et à le rendre plus comparable entre les pays et plus attractif aux yeux des étudiants en mobilité internationale avec l'adoption, en 1999, du processus de Bologne qui a entraîné une série de réformes. Le principal objectif du processus de Bologne était d'instaurer et de normaliser des études tertiaires en trois cycles (licence, master et doctorat) et de reconnaître les qualifications obtenues et les études faites à l'étranger. Il visait aussi à doper la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs en Europe.

Le programme Erasmus+ (et son prédécesseur le programme Erasmus) offre aux étudiants et aux enseignants la possibilité d'améliorer leurs compétences et leurs perspectives professionnelles. Les étudiants peuvent passer jusqu'à 12 mois en formation à l'étranger (durant chaque cycle de l'enseignement tertiaire). Entre 2014 et 2020, près de 2 millions d'étudiants devraient bénéficier du programme Erasmus+ (EUROSTAT, 2018^[12]).

La mobilité des crédits concerne les étudiants en formation temporaire dans l'enseignement tertiaire à l'étranger dans l'intention d'y obtenir des crédits valables pour la formation suivie dans leur établissement d'attache (Institut de Statistique de l'Unesco, OCDE et Eurostat, 2016^[13]). La **mobilité des crédits** est différente de la **mobilité des diplômes**, car les étudiants en quête d'un diplôme à l'étranger – l'objet du présent indicateur – partent dans l'intention d'obtenir un diplôme à l'étranger. En moyenne, dans les pays européens membres de l'OCDE, 12 % des diplômés en 2017 ont obtenu des crédits à l'étranger ; ce pourcentage est inférieur à 5 % en Grèce et en Slovaquie, mais atteint 36 % au Luxembourg. Dans tous les pays, sauf en République slovaque, la plupart d'entre eux (84 % de ceux en quête de crédits) ont passé au moins trois mois (ou période équivalente en termes de charge de travail) en formation à l'étranger (voir le tableau B6.a). Parmi eux, 38 % étaient en master ou en doctorat.

C'est grâce au Programme Erasmus+ et à d'autres programmes européens que la grande majorité des diplômés (64 %) ont obtenu des crédits à l'étranger après une période de trois mois au moins. Ce pourcentage s'élève à 3 % en Norvège (pays tiers de l'UE), à 21 % au Danemark et à 95 % ou plus en Grèce, en Hongrie, en Lettonie et en Slovaquie. De plus, les étudiants peuvent obtenir des crédits à l'étranger grâce à d'autres programmes internationaux ou nationaux, dont des programmes bilatéraux ou multilatéraux, par exemple des partenariats entre universités ou autres programmes dans lesquels les étudiants organisent leur mobilité et dont les crédits sont transférés à leur établissement initial. Les pays nordiques et baltiques se sont par exemple associés dans le cadre du Nordplus Higher Education Programme pour créer un vaste dispositif de mobilité qui vise à renforcer la collaboration entre eux, à concevoir les formations en concertation, à favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants et à faciliter l'échange de bonnes pratiques entre établissements.

La mobilité des crédits implique de faire des études, mais peut aussi intervenir dans d'autres cadres, des stages par exemple. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, la plupart des diplômés qui se sont rendus à l'étranger pendant trois mois au moins l'ont fait dans l'intention d'y suivre des études (avec ou sans stage), mais dans 10 pays, ils peuvent aussi bénéficier de la mobilité des crédits dans le cadre d'un stage uniquement.

Régions d'origine

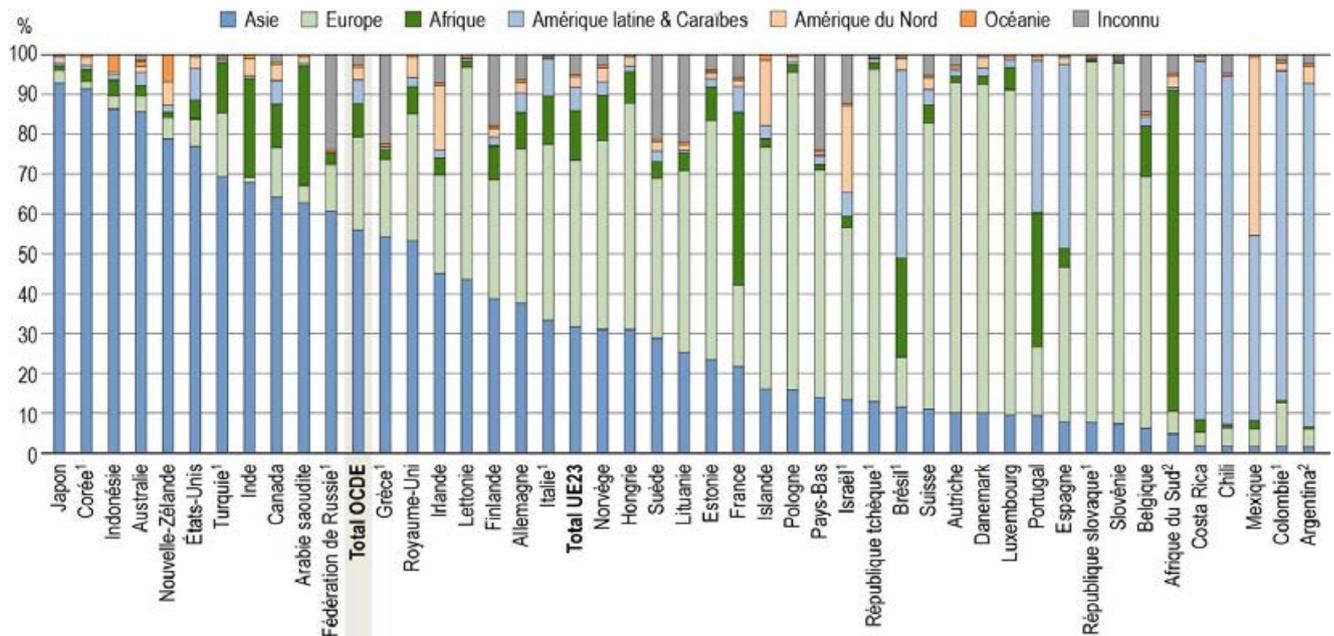
Les données sur les flux d'étudiants en mobilité internationale montrent que des facteurs de proximité, dont la langue, les liens historiques, la distance géographique, les relations bilatérales et les accords politiques (comme l'Espace européen de l'enseignement supérieur), ont une influence tout à fait déterminante sur le choix des pays de destination.

Les Asiatiques forment le plus gros contingent d'étudiants en mobilité internationale en formation tertiaire (tous niveaux d'enseignement confondus) et représentaient 2.1 millions de l'effectif total d'étudiants en mobilité dans les pays de l'OCDE, soit 56 %, en 2017 (voir le graphique B6.5). Parmi eux, 860 000 sont originaires de Chine. Deux tiers des étudiants asiatiques convergent vers cinq pays seulement : l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.

La deuxième région d'origine la plus importante est l'Europe : les Européens représentent 24 % de l'effectif total d'étudiants en mobilité internationale en formation dans les pays de l'OCDE. Les étudiants européens préfèrent rester en Europe : ils représentent 42 % des étudiants en mobilité dans l'EU23 (voir l'encadré B6.2). Au moins huit étudiants en mobilité sur dix en formation en Autriche, au Danemark, au Luxembourg, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en Slovaquie sont originaires d'un pays d'Europe. Les étudiants

luxembourgeois sont les plus mobiles dans l'enseignement tertiaire : trois sur quatre sont en formation à l'étranger dans l'enseignement tertiaire (ce qui explique la sous-estimation de l'effectif de l'enseignement tertiaire au Luxembourg, voir l'indicateur B1). Les étudiants originaires d'Islande et de République slovaque sont plus susceptibles de partir étudier à l'étranger que ceux originaires d'autres pays membres et partenaires de l'OCDE : entre 14 % et 18 % d'entre eux sont en formation tertiaire à l'étranger (voir le tableau B6.3). L'Autriche, le Luxembourg, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse démontrent l'importance de la proximité géographique : plus de 50 % des étudiants en mobilité internationale en formation dans ces pays en 2017 étaient originaires de pays limitrophes.

Graphique B6.5. Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale selon la région d'origine (2017)



1. Pourcentage d'étudiants étrangers, et non en mobilité internationale.

2. Année de référence : 2016.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale originaires d'Asie.

Source : OCDE (2019), tableau B6.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978550>

Les étudiants originaires d'Afrique ne sont majoritaires dans l'effectif d'étudiants en mobilité qu'en Afrique du Sud (81 %) parmi les pays membres et partenaires de l'OCDE ; ils sont au moins trois sur dix en Arabie saoudite, en France et au Portugal. Ceux originaires d'Amérique latine et des Caraïbes démontrent eux aussi l'importance de la proximité géographique, puisqu'ils sont majoritaires dans l'effectif d'étudiants en mobilité en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Costa Rica et au Mexique, ainsi que l'importance de la langue d'enseignement, puisqu'ils représentent entre quatre et cinq étudiants en mobilité sur dix en Espagne et au Portugal. Enfin, les étudiants originaires d'Amérique du Nord ne représentent plus de 10 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale qu'en Irlande, en Islande, en Israël et au Mexique, tandis que ceux originaires d'Océanie sont minoritaires dans l'effectif d'étudiants en mobilité internationale dans tous les pays membres et partenaires de l'OCDE et représentent 1 % seulement de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE (voir le graphique B6.5).

Définitions

Il existe deux types de mobilité : la mobilité en quête d'un diplôme et la mobilité en quête de crédits. Les **étudiants en quête d'un diplôme** suivent à l'étranger pendant un semestre ou un trimestre une formation dans leur pays de destination dans l'intention d'en être diplômés (les étudiants à distance ne relèvent pas de la catégorie des étudiants en mobilité). Les **étudiants en quête de crédits** suivent une formation tertiaire ou font un stage à l'étranger dans le cadre de leur formation tertiaire dans leur pays d'origine, souvent dans l'intention d'engranger des crédits. Ils ne sont pas diplômés de la formation qu'ils ont suivie à l'étranger.

Par **étudiants étrangers**, on entend les étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, parmi les pays dont les données sont disponibles. Ces étudiants sont comptabilisés comme étant en mobilité internationale, alors qu'ils peuvent résider depuis longtemps, voire être nés dans le pays où ils sont en formation. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais n'est pas nécessairement appropriée pour prendre la mesure de la mobilité internationale des étudiants, en raison de différences dans les politiques nationales de naturalisation des immigrants. L'Australie a par exemple plus tendance que la Suisse à accorder le statut de résident permanent aux migrants. Pour cette raison, le pourcentage d'étudiants étrangers en formation tertiaire est similaire dans ces deux pays, mais le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale à ce niveau d'enseignement est moins élevé en Suisse qu'en Australie. En conséquence, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation des données qui se fondent sur le concept d'étudiants étrangers dans les comparaisons relatives à la mobilité des étudiants ainsi que dans les comparaisons bilatérales. En règle générale, les étudiants en mobilité internationale sont un sous-groupe des étudiants étrangers.

Par **étudiants en mobilité internationale**, on entend les étudiants qui ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Le pays d'origine des étudiants est soit leur « pays d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires », soit leur « pays de scolarisation antérieure », soit celui où ils avaient le statut de « résident permanent ou habituel » (voir ci-dessous). Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, par exemple) et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents ou que celui dans lequel ils étaient scolarisés auparavant.

Par **pays de scolarisation antérieure**, on entend le pays où les étudiants ont obtenu le titre requis (un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire donnant accès à l'enseignement tertiaire) pour s'inscrire dans leur niveau d'enseignement actuel. Les pays qui ne sont pas en mesure d'appliquer concrètement cette définition sont invités à déterminer le pays d'origine sur la base de la résidence permanente ou habituelle ou, si cette approche ne convient pas non plus et qu'il n'existe pas d'autre indicateur probant, à le déterminer sur la base de la nationalité.

Le statut de **résident permanent ou habituel** est défini en fonction de la législation des pays ayant fourni des données. Dans les faits, ce statut peut être subordonné à l'obtention d'une autorisation ou d'un permis de séjour étudiant ou à la domiciliation dans un pays étranger l'année précédant l'inscription dans le système d'éducation du pays qui fournit les données.

Les définitions nationales spécifiques des étudiants en mobilité internationale sont indiquées dans les tableaux ainsi qu'à l'annexe 3 (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Méthodologie

Définir et identifier les étudiants en mobilité internationale ainsi que leur forme de mobilité est un défi majeur dans l'élaboration de statistiques internationales d'éducation puisque les systèmes nationaux et internationaux de statistiques rendent uniquement compte de l'apprentissage à l'échelle nationale (OECD, 2018_[14]).

Les données sur les étudiants étrangers et en mobilité internationale ont été recueillies par leur pays de destination. Comme les effectifs totaux, les effectifs d'étudiants étrangers ou en mobilité internationale proviennent des registres d'inscription des établissements. Les étudiants inscrits dans des pays qui n'ont pas déclaré leur effectif d'étudiants en mobilité internationale ou d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO sont exclus et leur effectif total peut être sous-estimé dans leur pays d'origine.

L'effectif total d'étudiants en formation à l'étranger correspond au nombre d'étudiants en mobilité internationale, sauf si les données ne sont pas disponibles, auquel cas il correspond au nombre d'étudiants étrangers. Les effectifs sont estimés sur la base d'un recensement effectué à une date ou à une période déterminée de l'année.

Cette méthode a toutefois quelques inconvénients. Les statistiques internationales de l'OCDE sur l'éducation tendent à sous-estimer l'impact de l'enseignement à distance ou en ligne, en particulier les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) en forte croissance ; et les étudiants qui se rendent chaque jour à l'étranger pour suivre leur formation ou qui participent à un programme d'échange de courte durée ne sont pas recensés. D'autres inconvénients résident dans la classification des étudiants en formation sur des campus à l'étranger (ou dans des écoles européennes) dans l'effectif d'étudiants des pays de destination.

Les données actuelles sur les étudiants en mobilité internationale portent uniquement sur les flux d'étudiants dans des pays de destination parmi les pays membres et partenaires de l'OCDE. Il n'est pas possible d'évaluer leurs flux en dehors de l'OCDE, ni la contribution des échanges Sud-Sud à la circulation mondiale des cerveaux.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications* (OCDE, 2019^[15]) et les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Source

Les données se rapportent à l'année académique 2016/17 et proviennent de l'exercice UNESCO-ISU/OCDE/Eurostat de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2018 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, <https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>). Les données sur les étudiants en quête de crédits proviennent de l'exercice UNESCO-ISU/OCDE/Eurostat de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par Eurostat en 2018.

L'Institut de statistique (ISU) de l'UNESCO a fourni les données 1) de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie ; 2) de tous les pays autres que les pays membres et partenaires de l'OCDE ; et 3) des pays de l'OCDE durant la période que ne couvrent pas les statistiques de l'OCDE (en 2005 et entre 2010 et 2017).

Remarque concernant les données fournies par Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

- Abbott, A. et M. Silles (2016), « Determinants of international student migration », *The World Economy*, vol. 39/5, pp. 621-635, <http://dx.doi.org/10.1111/twec.12319>. [9]

- Appelt, S. et al. (2015), « Which factors influence the international mobility of research scientists? », *Documents de travail de l'OCDE sur la science, la technologie et l'industrie*, n° 2015/2, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/5js1tmrr2233-en>. [2]
- Conseil de l'Union européenne (2011), « Conclusions du Conseil sur la modernisation de l'enseignement supérieur », *3128e Conseil Éducation, Jeunesse, Culture et Sport, Bruxelles, 28-29 novembre 2011, Conseil de l'Union européenne, Bruxelles*. [11]
- EUROSTAT (2018), *Learning mobility statistics - Statistics Explained*, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Learning_mobility_statistics#Credit_mobile_students (consulté le 4 juin 2019). [12]
- Guha, A. (1977), « Brain-drain issue and indicators on brain-drain », *International Migration*, vol. 15/1, pp. 3-20, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-2435.1977.tb00953.x>. [7]
- Hénard, F., L. Diamond et D. Roseveare (2012), *Approaches to Internationalisation and Their Implications for Strategic Management and Institutional Practice: A Guide for Higher Education Institutions*, OECD, <http://www.oecd.org/education/imhe/Approaches%20to%20internationalisation%20-%20final%20-%20web.pdf> (consulté le 29 avril 2018). [3]
- Institut de Statistique de l'Unesco, OCDE et Eurostat (2016), *UOE data collection on formal education: Manual on concepts, definitions and classifications*, Institut de Statistique de l'Unesco, OCDE et Eurostat, Montreal, Paris, Luxembourg, http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/uoe2016manual_11072016_0.pdf (consulté le 26 juillet 2018). [13]
- OCDE (2019), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018: Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [15]
- OCDE (2018), « Diplômés de l'enseignement tertiaire: Quelles évolutions ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 61, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/1a4e9f01-fr>. [6]
- OCDE (2018), *Science, technologie et innovation : Perspectives de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/sti_in_outlook-2016-fr. [1]
- OECD (2018), *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics 2018: Concepts, Standards, Definitions and Classifications*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264304444-en>. [14]
- Perkins, R. et E. Neumayer (2014), « Geographies of educational mobilities: Exploring the uneven flows of international students », *The Geographical Journal*, vol. 180/3, pp. 246-259, <http://dx.doi.org/10.1111/geoj.12045>. [4]
- Sharifian, F. (2013), « Globalisation and developing metacultural competence in learning English as an International Language », *Multilingual Education*, vol. 3/1, p. 7, <http://dx.doi.org/10.1186/2191-5059-3-7>. [10]
- UNESCO (2013), *The International Mobility of Students in Asia and the Pacific*, UNESCO, Paris, <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002262/226219E.pdf> (consulté le 7 mai 2018). [5]

Weisser, R. (2016), « Internationally mobile students and their post-graduation migratory behaviour: An analysis of determinants of student mobility and retention rates in the EU », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 186, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlwxbvmb5zt-en>.

[8]

Tableaux de l'indicateur B6

Tableau B6.1	Étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement tertiaire (2010, 2013 et 2017)
Tableau B6.2	Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale, selon le domaine d'études et la région d'origine (2017)
Tableau B6.3	Profil des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale (2017)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2019. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

StatLink : <https://doi.org/10.1787/888933981020>

Tableau B6.1. Étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement tertiaire (2010, 2013 et 2017)
 Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire

Lecture de la 1^{re} colonne de la partie supérieure du tableau (étudiants en mobilité internationale) : Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 21 % en Australie et 18 % en Suisse.

Lecture de la 1^{re} colonne de la partie inférieure du tableau (étudiants étrangers) : Les ressortissants étrangers représentent 3 % des effectifs totaux de l'enseignement tertiaire en Grèce, et 2 % en Corée.

OCDE	Pays	Nombre d'étudiants étrangers/en mobilité internationale (en milliers)	Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale selon le niveau de l'enseignement tertiaire							
			Tertiaire de cycle court	Licence ou niveau équivalent	Master ou niveau équivalent	Doctorat ou niveau équivalent	Tous niveaux tertiaires confondus			
			2017					2017	2013	2010
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Étudiants en mobilité internationale										
	Australie	381	20	14	48	32	21	18	22	
	Autriche	74	1	19	21	30	17	17	15	
	Belgique ¹	46	8	6	16	m	9	10	7	
	Canada	210	13	11	16	33	13	10	m	
	Chili	5	0	0	2	8	0	0	m	
	Danemark	34	15	6	19	35	11	10	8	
	Estonie	4	a	6	12	14	8	3	2	
	Finlande	24	a	6	13	22	8	7	6	
	France	258	5	7	14	40	10	10	m	
	Allemagne	259	0	5	14	10	8	7	8	
	Hongrie	29	1	7	17	15	10	6	5	
	Islande	1	28	5	8	29	7	7	m	
	Irlande	20	3	7	19	29	9	6	m	
	Japon	164	7	3	8	18	4	3	m	
	Lettonie	6	2	6	17	10	7	4	2	
	Lituanie	6	a	3	9	4	5	2	1	
	Luxembourg	3	9	26	76	85	47	44	m	
	Mexique	25	0	0	1	7	1	0	m	
	Pays-Bas	96	3	9	17	43	11	10	4	
	Nouvelle-Zélande	53	23	16	28	49	20	16	15	
	Norvège	9	1	2	5	21	3	4	1	
	Pologne	64	0	4	5	2	4	1	1	
	Portugal	22	3	4	8	27	6	4	3	
	Slovénie	3	2	3	5	9	4	3	2	
	Espagne	65	1	1	10	18	3	3	3	
	Suède	29	0	3	11	35	7	6	m	
	Suisse	53	0	10	29	55	18	17	17	
	Royaume-Uni	436	4	14	34	42	18	17	16	
	États-Unis	985	2	4	13	26	5	4	4	
Étudiants étrangers										
	Colombie	5	0	0	1	3	0	m	m	
	République tchèque	44	6	11	14	17	13	9	m	
	Grèce	25	a	4	1	1	3	4	m	
	Israël	11	m	3	4	7	3	3	1	
	Italie	98	7	5	5	15	5	4	m	
	Corée	71	0	2	8	10	2	2	2	
	République slovaque	11	1	5	9	10	7	5	4	
	Turquie	108	0	2	5	8	2	1	m	
	Total OCDE	3 736	3	4	13	22	6	5	m	
	Moyenne des pays dont les données de chaque année de référence sont disponibles						7	6	5	
	Total UE23	1 655	4	7	13	22	9	8	m	
Étudiants étrangers										
Partenaires	Argentine ²	76	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	2	m	m	
	Brésil	21	0	0	1	2	0	m	0	
	Chine	157	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	0	m	m	
	Costa Rica	3	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	1	1	m	
	Inde	47	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	0	0	m	
	Indonésie	6	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	0	m	m	
	Fédération de Russie	278	1	5	7	7	4	2	2	
	Arabie saoudite	78	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	5	5	m	
	Afrique du Sud ²	45	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	4	4	m	

1. Les données sur les étudiants suivant une formation tertiaire de cycle court se basent sur la nationalité et concernent uniquement la Communauté flamande.

2. Année de référence : 2016.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2019-36-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978398>

Tableau B6.2 Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale, selon le domaine d'études et la région d'origine (2017)
Tous programmes tertiaires confondus

		Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale selon le domaine d'études									Répartition des étudiants étrangers/en mobilité internationale selon la région d'origine						
		Éducation	Lettres et arts	Sciences sociales, journalisme et information	Commerce, administration et droit	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	Technologies de l'information et de la communication	Ingénierie, industries de transformation et construction	Agriculture, sylviculture et haléutique, et sciences vétérinaires	Santé et protection sociale	Services	Afrique	Amérique du Nord	Amérique latine & Caraïbes	Asie	Europe	Océanie
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
		Étudiants en mobilité internationale															
OCDE	Pays																
	Australie	2	7	3	51	5	10	12	1	9	1	3	1	3	86	4	1
	Autriche	6	15	20	16	10	5	16	2	9	1	1	1	2	10	83	0
	Belgique	3	14	11	12	4	2	11	5	36	2	13	1	2	6	63	0
	Canada	1	10	12	29	12	7	19	2	5	1	11	4	6	64	12	0
	Chili	10	5	7	33	6	3	15	2	13	6	1	1	88	2	5	0
	Danemark	2	12	8	28	6	7	20	2	8	5	2	3	2	10	83	1
	Estonie	1	13	11	39	5	10	13	5	4	0	8	2	2	23	60	0
	Finlande	3	10	5	23	6	17	20	2	10	5	8	3	2	39	30	0
	France ¹	2	16	11	30	12	5	16	0	6	1	43	2	6	22	20	0
	Allemagne	2	17	8	18	9	9	30	2	6	1	9	3	5	38	39	0
	Hongrie	3	10	12	9	3	4	10	8	41	2	8	3	1	31	57	0
	Islande	6	46	7	10	17	1	6	2	3	1	2	16	3	16	61	1
	Irlande	3	10	6	21	8	9	11	1	28	2	4	16	2	45	25	1
	Japon ²	2 ^a	26 ^a	43 ^a	x(3)	2 ^a	x	19 ^a	2 ^a	3 ^a	3 ^a	1	2	1	93	3	0
	Lettonie	1	4	7	31	1	8	9	0	32	8	2	1	0	44	53	0
	Lituanie	2	12	18	26	1	3	15	1	19	1	4	2	1	25	46	0
	Luxembourg	5	7	12	45	8	7	7	2	5	3	5	1	2	9	82	0
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	2	45	47	2	4	0
	Pays-Bas	2	12	18	30	7	3	12	2	8	6	1	1	2	14	57	0
	Nouvelle-Zélande	4	7	8	37	8	10	12	2	5	7	1	6	2	79	5	7
	Norvège	5	19	11	13	16	6	13	2	12	3	11	3	3	31	47	1
	Pologne	3	9	20	28	2	7	7	1	14	9	2	2	0	16	80	0
Portugal	7	12	12	23	6	2	21	1	11	5	34	1	38	9	17	0	
Slovénie	5	11	16	16	7	6	22	3	8	5	1	0	1	7	91	0	
Espagne	6	8	10	24	5	2	12	2	25	4	5	2	46	8	39	0	
Suède	3	12	13	12	14	7	25	1	12	1	4	2	3	29	40	0	
Suisse	5	14	12	21	17	3	18	1	8	2	5	3	4	11	72	0	
Royaume-Uni	2	13	12	33	12	5	15	1	7	0	7	5	2	53	32	1	
États-Unis ³	3	14 ^a	10	24	9	11	20	1	7 ^a	2	5	3	8	77	7	1	
		Étudiants étrangers															
	Colombie	8	10	13	28	2	4	15	2	17	3	1	2	83	2	11	0
	République tchèque	2	9	10	20	7	10	14	3	19	4	2	1	1	13	83	0
	Grèce	5	19	14	14	10	3	16	2	11	4	3	1	0	54	19	0
	Israël	7	19	18	16	12	5	9	1	12	0	3	22	6	13	43	1
	Italie	2	26	11	19	5	2	21	2	11	0	12	1	9	33	44	0
	Corée	2	20	14	30	3	3	14	1	4	7	3	2	1	91	2	0
	République slovaque	8	7	4	10	2	2	6	3	56	2	1	0	0	8	91	0
	Turquie	6	13	14	19	6	1	25	2	12	3	13	1	0	69	16	0
	Total OCDE	3	14	11	27	8	7	18	1	9	2	8	3	6	56	24	1
	Total UE23	3	14	12	25	9	6	17	1	11	2	13	3	6	32	42	0
		Étudiants étrangers															
Partenaires	Argentine ⁴	m	m	m	m	m	m	m	m	m	1	5	86	2	4	0	
	Bésil	10	8	8	18	8	4	22	5	13	4	25	3	47	12	12	0
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	3	1	90	2	3	0
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	25	4	0	68	1	1
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	4	0	2	86	3	4
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	3	0	0	61	12	0
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	30	2	0	63	4	0
	Afrique du Sud ⁴	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	81	3	1	5	6	0

Remarque : Ce tableau ne présente pas les pourcentages d'étudiants scolarisés dans des programmes généraux et de ceux dont la région d'origine n'est pas connue.

1. Le pourcentage d'étudiants selon le pays d'origine se base sur des critères de nationalité.
2. Les données sur les technologies de l'information et de la communication sont incluses dans d'autres domaines.
3. La colonne 2 inclut l'ensemble des programmes interdisciplinaires, et la colonne 9, l'administration publique.
4. Année de référence : 2016.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<http://dx.doi.org/10.1787/eaq-2019-36-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978417>

Tableau B6.3. Profil de mobilité des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2017)

OCDE	Pays	Pourcentage de ressortissants nationaux dans l'effectif de l'enseignement tertiaire scolarisé à l'étranger	Nombre d'étudiants étrangers/en mobilité internationale par ressortissant national scolarisé à l'étranger	Nombre d'étudiants étrangers/en mobilité internationale pour 100 ressortissants nationaux scolarisés dans leur pays ou à l'étranger	Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale originaires d'un pays limitrophe	Parts du marché international de l'éducation	Parts du marché international de l'éducation (pays communiquant des statistiques à l'OCDE)							
							Tous niveaux tertiaires confondus				Tous niveaux tertiaires confondus	Licence	Master	Doctorat
							(1)	(2)	(3)	(4)				
	Australie	1	28	27	4	7	9	7	9	5				
	Autriche	5	4	20	58	1	2	2	2	2				
	Belgique	3	3	9	41	1	1	1	1	1				
	Canada	3	4	14	4	4	5	6	2	5				
	Chili	1	0	0	35	0	0	0	0	0				
	Colombie	2	0	0	57	0	0	0	0	0				
	République tchèque ¹	4	3	14	53	1	1	1	1	1				
	Danemark	2	6	12	37	1	1	1	1	1				
	Estonie	8	1	8	45	0	0	0	0	0				
	Finlande	4	2	9	15	0	1	1	1	1				
	France	4	3	11	16	5	6	4	9	8				
	Allemagne	4	2	9	14	5	6	5	10	6				
	Grèce ¹	5	1	3	57	0	1	1	0	0				
	Hongrie	5	2	11	26	1	1	1	1	0				
	Islande	14	0	6	7	0	0	0	0	0				
	Irlande	7	1	9	7	0	0	1	0	1				
	Israël ^{1, 2}	4	1	3	4	0	0	0	0	0				
	Italie ¹	4	1	5	20	2	2	3	3	1				
	Japon	1	5	4	57	3	4	4	2	4				
	Corée ¹	3	1	2	64	1	2	2	1	2				
	Lettonie	6	1	7	20	0	0	0	0	0				
	Lituanie	8	1	4	29	0	0	0	0	0				
	Luxembourg	75	0	22	58	0	0	0	0	0				
	Mexique	1	1	1	44	0	1	1	0	1				
	Pays-Bas	2	5	12	30	2	2	3	2	2				
	Nouvelle-Zélande	2	11	24	6	1	1	2	0	1				
	Norvège	6	1	3	20	0	0	0	0	0				
	Pologne	2	3	4	72	1	1	2	2	0				
	Portugal	4	2	7	4	0	0	0	1	2				
	République slovaque ¹	18	0	6	57	0	0	0	0	0				
	Slovenie	4	1	4	31	0	0	0	0	0				
	Espagne	2	2	3	28	1	1	1	2	4				
	Suède	4	2	7	21	1	1	0	1	2				
	Suisse	5	4	20	54	1	1	1	1	4				
	Turquie ¹	1	2	2	46	2	2	4	2	2				
	Royaume-Uni	2	12	21	11	8	10	12	11	14				
	États-Unis	0	11	5	5	18	22	22	24	26				
	Total OCDE	2	4	6		70	84	90	94	97				
	Total UE23	3	3	10		31	37	41	50	45				
Partenaires	Argentine ³	0	8	3	48	1	2	x(6)	x(6)	x(6)				
	Bésil ¹	1	0	0	37	0	0	1	0	1				
	Chine	2	0	0	m	3	4	x(6)	x(6)	x(6)				
	Costa Rica	1	1	1	50	0	0	x(6)	x(6)	x(6)				
	Inde	1	0	0	45	1	1	x(6)	x(6)	x(6)				
	Indonésie	1	0	0	76	0	0	x(6)	x(6)	x(6)				
	Fédération de Russie ¹	1	5	4	43	5	6	9	5	2				
	Arabie saoudite	5	1	5	32	1	2	x(6)	x(6)	x(6)				
	Afrique du Sud ¹	1	6	4	45	1	1	x(6)	x(6)	x(6)				

Remarque : Par pays limitrophe, on entend un pays ayant une frontière terrestre ou maritime commune avec le pays d'accueil. Les parts du marché international de l'éducation correspondent au nombre d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans chaque pays d'accueil en pourcentage du total des étudiants en mobilité internationale (colonne 5) ou des étudiants en mobilité internationale dans les pays membres ou partenaire de l'OCDE (colonnes 6 à 10).

1. Le calcul du nombre d'étudiants ressortissants nationaux dans l'enseignement tertiaire se fait en soustrayant le nombre d'étudiants étrangers, et non celui des étudiants en mobilité internationale, des effectifs totaux.

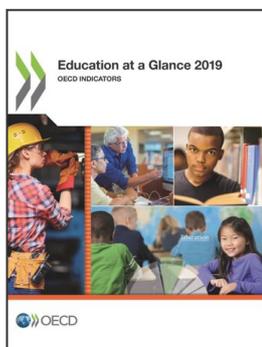
2. À l'exclusion des étudiants en mobilité internationale suivant une formation tertiaire de cycle court.

3. Année de référence : 2016.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<http://dx.doi.org/10.1787/eqg-2019-36-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933978436>



Extrait de :
Education at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Quel est le profil des étudiants en mobilité internationale ? », dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/297cd4fa-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.